

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Réf. : N°015/2024
Page 1/2

Objet : Programme
Action 2025

Membres : 18
Présents : 7
Pouvoirs : 0
Votants : 7
Pour : 7

Reçu en Préfecture
Rendu exécutoire
Le :

Affiché
Le :

L'an deux mille vingt-quatre et le 27 décembre à 11h00,
Les membres du Comité Syndical du Regroupement Intercommunal de Valorisation d'Aménagement et de Gestion de l'Étang de Salses-Leucate, dûment reconvoqués le 20 décembre (report de la réunion du 20.12.2024 n'ayant pas atteint le quorum), se sont réunis au lieu du siège du syndicat sous la présidence de Michel PY.

Titulaires présents : Pierre ABELANET, Régis BEDOS, Marie-Laure BOYER-CORCUFF, Madeleine GARCIA-VIDAL, Michel PY, Laurence REKAS

Suppléants présents : Patrice ROLLI, Joël LEVASSEUR

Secrétaire de séance : Marie-Laure BOYER-CORCUFF

Monsieur le Président expose un programme d'action à réaliser au cours de l'année 2025. Ce programme est basé sur les missions statutaires de RIVAGE et s'articule autour des 3 axes thématiques (SAGE, SGZH, NATURA 2000) et de 3 axes transversaux (Agroenvironnement, Territoire de RIVAGE, ABC intercommunal) :

- 1 Mise en œuvre du SAGE de l'étang de Salses-Leucate avec en particulier mise en œuvre des opérations en lien avec le volet qualité de l'eau du SAGE
- 2 Mise en œuvre de la STRATEGIE DE GESTION DES ZONES HUMIDES
- 3 Mise en œuvre des DOCOB NATURA 2000 (Complexe lagunaire et Fort de Salses)
- 4 Mise en œuvre des PAEC sur notre bassin versant
- 5 Animation du territoire du bassin versant de l'étang de Salses-Leucate avec animation des actions en continuité de celle débutées lors du contrat d'étang
- 6 Mise en œuvre de l'ABC intercommunal

La réalisation de ce programme nécessitera potentiellement de mener certaines opérations en sous-traitance notamment :

- Réalisation d'études ou d'expertises en lien avec la mise en œuvre du SAGE de l'étang de Salses-Leucate. Ces études peuvent notamment être liées à l'acquisition de données concernant les flux de nutriment ou de polluants arrivant à la lagune et la connaissance concernant la biodiversité lagunaire (faune ou flore) ou à des analyses de qualité de l'eau.
- Suivi des herbiers de Magnoliophytes dans les zones à enjeu de l'étang dans un objectif de qualification de l'état de conservation de l'habitat lagunaire,
- Réalisation d'études ou d'expertises en lien avec la mise en œuvre de la stratégie de gestion des zones humides. Ces études peuvent notamment concerner le fonctionnement hydrologique des Sagnes de Garrieux, des analyses de qualité de l'eau ou des suivis faune/flore.

Réf. : N°015/2024
Page 2/2

- Réalisation de diagnostics écologiques, de suivis ou de travaux dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000 ou dans le cadre de contrats Natura 2000 (suivis chiroptères dans le Fort de Salses et sur le complexe lagunaire de Salses-Leucate, suivis avifaune, suivis d'espèces ou d'habitats d'intérêt communautaire, animations nature grand public et scolaires, conception et réalisation d'éléments de sensibilisation...).
- Réalisation des opérations de gestion du milieu prévues dans le plan de gestion en faveur de l'Agrion de mercure (selon les conventions liant RIVAGE au CEN Occitanie et à ASF)
- Prestations de service et travaux dans le cadre de la lutte contre les espèces floristiques ou faunistiques envahissantes,
- Prestations de service diverses (ex : équarrissage...) en lien avec la lutte contre les ragondins,
- Prestations de services (études/travaux) dans le cadre de divers projets de gestion des milieux : projet épaves/filets pêche abandonnés, projets de renaturation/déconstruction d'aménagements sur le territoire, ...
- Réalisation et/ou édition de divers supports d'information, de communication et de sensibilisation dans le cadre des projets menés par le syndicat (flyers, lettres d'information, panneaux, rapports, set de table, livre, diaporama, maquette...),
- Réalisation d'opérations de sensibilisation et d'EEDD vis-à-vis du grand public et du public scolaire et prestations études faune/flore liées à la mise en œuvre de l'ABC intercommunal,
- Entretien de la Maison de l'étang et des aménagements de l'exposition permanente dans et autour de la Maison de l'étang de Salses-Leucate,
- Le cas échéant : expertise juridique dans le cadre de la mise en place de la GEMAPI ou dans le cadre de la modification des statuts du syndicat.

Le Conseil Syndical,
Après en avoir délibéré,
Décide :

- D'adopter le programme d'actions de RIVAGE pour 2025,
- De programmer les opérations prévues dans ce programme et notamment celles réalisées en sous-traitance et citées ci-dessus,
- D'autoriser Monsieur le Président à procéder à toutes les démarches nécessaires à l'obtention des aides financières (Europe, État, Région Occitanie, Départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, EPCIFP, Agence de l'Eau, ASF, Fondations/Mécènes) et à signer toutes pièces y afférent.
- D'autoriser Monsieur le Président à signer les pièces relatives aux marchés en lien avec ces opérations.

POUR EXTRAIT CONFORME,
A LEUCATE,
LES JOURS MOIS ET AN QUE DESSUS



**Le Président
Michel PY**